

OCTOBRE 2025 - N° 550

le Védranais

Rentrée scolaire



2025
2026



Mesdames, Messieurs, chers Plédranais,

Comme je vous l'indiquais le mois dernier, en cette période pré-électorale, la loi nous invite à la retenue dans nos communications afin de garantir un débat équitable pour tous.

Il me paraît important, dans l'esprit de transparence qui guide notre action, d'apporter des précisions factuelles à l'expression de la minorité de ce mois-ci, qui met en avant un certain nombre de critiques sur la gestion communale.

Concernant les finances, je rappelle une nouvelle fois que les dépenses liées aux fêtes et cérémonies représentent seulement 0,02 % du budget annuel de la commune. Ce poste budgétaire reste donc extrêmement limité et ne remet absolument pas en cause la capacité de la Ville à investir dans des projets structurants qui demandent du temps et de la méthode, entre les études préalables, les phases de concertation, la recherche de financements et les échanges avec les partenaires institutionnels. Ce sont des étapes indispensables pour garantir la solidité et la réussite des réalisations futures.

S'agissant de la concertation et du fonctionnement de la démocratie locale, je rappelle que les commissions municipales se réunissent régulièrement – chaque mois ou chaque trimestre selon les thématiques – et que chaque membre a accès aux documents préparatoires.

De plus, pour chaque projet structurant sont constitués des comités de pilotage (COPIL) associant élus, représentants des services municipaux, partenaires concernés et, selon les sujets, des habitants intéressés à la réflexion.

Toutes ces réunions donnent lieu à de véritables échanges, chacun pouvant y exprimer ses points de vue. Les élus de la minorité y participent bien évidemment.

J'en profite pour vous informer que les COPIL « Pôle de santé et Salle omnisports » seront réunis ce mois-ci.

A tout cela, l'année est rythmée par des rendez-vous réguliers avec les habitants. Les visites de quartiers, les réunions publiques, les rencontres organisées à la demande, notamment lorsqu'une pétition ou une problématique collective apparaît, sont autant de moments pour écouter, comprendre et décider ensemble.

Ces démarches témoignent d'une volonté constante d'associer chacun à la vie de la commune lorsque cela est nécessaire.

Notre action repose donc sur un équilibre entre animation de la vie locale, amélioration de votre cadre de vie et investissements à long terme. Ils ne doivent pas être opposables. Chacun contribue au dynamisme, au lien social et à l'attractivité de notre commune.

Je vous souhaite un bon mois d'octobre.

Stéphane Briend, Maire

LE PLÉDRANAIS : Diffusion 3350 exemplaires

Contact à la mairie pour le Plédranais :

Sophie Boitard, 02 96 64 34 29, mairie@pledran.bzh

Directeur de publication : Stéphane Briend

Membres de la Commission Communication :

Olivier Colliou, Annie Kerboull, Nicolas Billaud, Marie-Ange Bourseul, Michel Morin, Katie Prat, Jean-Marie Mounier, Christophe Tanchon (suppléant : Eric Chateau)

Maquette & Rédaction : Sophie Boitard et Rachel Le Balch (référentes mairies). Mairie de Plédran, service communication - 02 96 64 34 29

Réalisation et Impression :

Communicolor - Plédran - 02 96 42 24 85

Crédits photos :

Mairie de Plédran, Associations, Gwénaél Courtin photographe

Régie publicitaire : Communicolor Plédran

Distribution : Mairie de Plédran - www.pledran.bzh
Tél. 02 96 64 34 20 • ISSN 1291-1852

ABONNEMENT pour les non Plédranais :

25 € pour 10 numéros. Contactez la Mairie.



mairie@pledran.bzh

☐ **Plédranais de novembre 2025**
au plus tard le **mercredi 22 octobre.**

Distribution à partir du 18 novembre

☐ **Plédranais de décembre 2025**
au plus tard le **mercredi 19 novembre.**

Distribution à partir du 16 décembre

RAPPEL

Tout article remis en mairie **après la date indiquée** à chaque numéro du Plédranais **ne pourra être publié.**

Ceci afin de respecter les délais de fabrication et de distribution.

• **Taille photos : 300 ko minimum**

• Pas de photo d'internet, ni Facebook (trop petites, de mauvaise qualité)

• Des articles en fichier word ou texte



Conseil municipal du 30 septembre 2025

sur : www.pledran.bzh
et à la borne tactile

RESSOURCES HUMAINES

■ PROTECTION SOCIALE

COMPLÉMENTAIRE – RISQUE SANTÉ

Les employeurs publics territoriaux doivent contribuer au financement des garanties d'assurance de protection sociale complémentaire auxquelles les agents qu'ils emploient souscrivent pour couvrir les risques santé (maternité, maladie ou accident) et prévoyance (incapacité de travail, invalidité, inaptitude ou décès). Cette participation deviendra obligatoire au 1/01/2026 (montant minimal de 15€ brut mensuel).

Le conseil municipal DÉCIDE de retenir la procédure de la convention de participation pour les risques santé pour un effet des garanties au 1/01/2026, de verser une participation mensuelle brute de 20€/agent, et AUTORISE le Maire à effectuer tout acte en conséquence.

Vote à l'unanimité des membres présents et représentés.

■ MISE A DISPOSITION DE PERSONNEL DANS LE CADRE DE LA MAISON FRANCE SERVICES

Depuis août 2022, la commune de Plédran est associée au projet d'Espace France Services porté par la commune de Languieux avec une délocalisation partielle d'un agent de Languieux sur l'antenne de Plédran 3h30/semaine.

Une nouvelle convention de mise à disposition de personnel est proposée pour une durée de 2 ans afin de renouveler le service.

Le conseil municipal APPROUVE la convention et AUTORISE le Maire à signer ladite convention.

Vote à l'unanimité des membres présents et représentés.

SERVICES TECHNIQUES

■ RÉFORME STATUTAIRE DU SYNDICAT DÉPARTEMENTAL D'ÉNERGIES DES CÔTES D'ARMOR (SDE22)

Le SDE22 a décidé de mettre à jour ses statuts (évolutions législatives et réglementaires) afin de permettre une meilleure compréhension de son fonctionnement et ses compétences.

Le conseil municipal APPROUVE le projet de statuts, PRÉCISE que ces derniers entreront en vigueur à l'issue du second tour des élections municipales de 2026 et AUTORISE le Maire à prendre toute mesure d'exécution de la présente délibération.

Vote à l'unanimité des membres présents et représentés.

TRAVAUX

■ MODIFICATION DE LA COMMANDE D'ÉCLAIRAGE PUBLIC CARREFOUR DE BEL AIR

Les travaux d'aménagement du carrefour de Bel Air nécessitent une

révision de la commande d'éclairage public et la pose de 2 lanternes pour plus de sécurité pour les piétons et pour les usagers de la route.

Le conseil municipal APPROUVE le projet présenté par le SDE 22 pour un montant estimatif de 9 960€ TTC (participation de la commune : 5 994,44 €).

Vote à l'unanimité des membres présents et représentés.

FONCIER

■ VENTE D'UN TERRAIN COMMUNAL SIS 3 RUE DU BOIS: OFFRE D'ACHAT

M. et Mme Jehanno souhaitent acquérir une partie de la parcelle communale B 2024 d'une superficie de 120 m² estimé à 25 euros/m² par les services des Domaines.

Le conseil municipal APPROUVE la cession du terrain aux conditions citées, AUTORISE le Maire à signer l'acte de vente, et SOLLICITE la dispense de purge des privilèges et hypothèques susceptibles de grever les immeubles vendus, le montant des indemnités étant inférieur à 7 700€.

Vote: «Pour» = 28, «ne prend pas part au vote» = 1 (G Jehanno)

A noter : prochain Conseil Municipal le mardi 28 octobre 2025

INFOS

HORAIRES



• Mairie: 02 96 64 34 20

Lundi-vendredi : 8h30-12h et 13h30-17h30.
Samedi (permanence) : 9h-12h.
www.pledran.bzh

• Service Urbanisme/Foncier : ouvert le matin, uniquement sur rendez-vous l'après-midi

• Horizon : 02 96 64 30 30

Du lundi au vendredi : 9h-12h et 13h30-17h30

• Médiathèque : 02 96 64 35 35

Lundi : 15h-18h, mercredi : 10h-12h et 14h-18h, vendredi : 16h-19h, samedi : 10h-12h et 14h-17h.



• CCAS: 02 96 64 34 22

Lundi, mercredi : 8h30-12h et 13h30-17h30, vendredi : 8h30-12h

Permanence de Christiane Le Moual : mercredi après-midi, sur rendez-vous.

La banque alimentaire : les semaines paires le mercredi de 11h à 12h.

• CIAS Saint-Brieuc Armor Agglomération: Antenne Centre - 02 96 58 57 00

13 avenue Pierre Mendès France
22950 TREGUEUX.

• Police Municipale: 02 96 64 34 25

Permanence tous les matins de 11h à 12h.

Urbanisme

août-septembre 2025

Déclarations préalables

- > CHASSETUILLIER Hélène, 6 rue des Fougères, construction d'un abri de jardin
- > SAS HOME 2K, 8 rue Van Gogh, détachement d'un lot à bâtir
- > CREZE Gwenaël, 12 rue de Launay Prével, construction d'un préau ouvert
- > CAMARD Olivier, 6 route de Moncontour, extension
- > GUILLEMIN Jean-Michel, 1 Beaurepaire, réalisation d'un poolhouse
- > MOISAN-VATIN Florence, 19 rue des Lilas, changement des menuiseries
- > MELICINE Romario, 81 Le Bois Harnais, changement menuiseries extérieures + aménagement étage
- > MOULLÉ Mickaël, 35 rue Henri Matisse, construction d'abri de jardin
- > MELICINE Romario, 81 Le Bois Harnais, aménagement étage + changement des menuiseries extérieures
- > PIOGER Maryline, 2 rue Saint-Maurice, remplacement porte de service par un mur
- > EDF SOLUTIONS SOLAIRES, 16 allée des Cormorans, installation générateur photovoltaïque
- > BROCHEN Jérôme, 54 rue Henri Matisse, construction d'un abri de jardin
- > MARQUET Elisabeth, 9 rue des Fuchsias, pose d'un mur en limite de propriété
- > LAVANANT Ludovic, 8 route de Moncontour, création d'ouverture pour aménagement de combles
- > HINAULT Daniel, 28 La Tenue, créations d'ouvertures et ouverture de la cour en remplacement portillon
- > BOGAERS Wendie, 17 rue de la Belle issue, clôture
- > BASSET Anaïs, 7 rue du Paradis, clôture et portail
- > DAGORN Laura, 2 bis rue de la Ville Née, modification des ouvertures
- > OREAL Ronan, 9 rue de Normandie, transformation du garage en pièce habitable
- > COLLIOU Guillaume, 7 rue du Camp de Péran, pose de 5 fenêtres de toit
- > BINET Jean-François, 67 La Chesnaie de Péran, construction d'un mur de clôture, modification toiture
- > CAMARD Philippe, 4 rue des Fougères, construction d'une piscine

- > CABINET NICOLAS, 34 rue de la Ville Jossot, division de terrain
- > LE PROVOST Baptiste, 26 rue du Clos Borgne, modification des ouvertures
- > GLOBAL PARTNERS ENERGY, 43 La Ville Folle, pose de panneaux photovoltaïques
- > SCI JKB, 6 rue des Hirondelles, clôture
- BARTHELMES Dominique, 2 rue des Bruyères, clôture et modification du portail
- > DELCROIX Guy, 17 rue de Saint-Volon, pose d'une clôture, portail coulissant et portillon
- > ROY-LEMOINE, 1 allée des Albatros, clôture
- > LE BELLEGO Sébastien, 6 rue du Clos Georget, clôture

Permis de construire

- > SAS HOME2K, 8 rue Vincent Van Gogh, construction maison individuelle + garage
- > SCI LES PRES BERNARD, rue des Prés Bernard, construction garage et carport en annexe
- > GAEC DE SAINT-VOLON, 21 rue de Saint-Volon, extension d'une stabulation
- > SCVV DES FOUGERES, rue des Lilas, construction de 2 maisons individuelles avec garage et carport
- > PECHEU Gérard, 10,12 rue des Fossés, réhabilitation d'une maison
- > CHATTÉ Joël, 7 La Touche Jaguay, extension maison d'habitation
- > HOLLEROU, 68 Le Rochay, construction d'une extension
- > SCI BOIZ, 2 rue des Mésanges, construction d'une maison individuelle
- > LE HENAFF Fabien, 107 La Ville à la Bille, extension d'une maison d'habitation
- > BAUSSON Grégory, 9 bis rue Anatole Le Braz, construction d'une maison individuelle
- > MESSAOUDENE Youcef, 14 rue Fulgence Bienvenüe, réalisation d'un bâtiment à usage de garage de réparations automobiles

Permis de démolir

- > OLLIVIER Clément, 34 rue de la Ville Jossot, démolition d'un hangar



Nouveau porteur de votre magazine municipal

Depuis le mois de juin, un nouveau porteur a été recruté pour assurer la distribution de votre magazine municipal sur la campagne plédranaise. Il s'agit de Roger Le Gales (à droite sur la photo), qui sillonne la commune afin de doter chaque foyer de son « *Plédranais* ». Il est accompagné d'Yvon Le Hénaff (à gauche) qui effectue la distribution dans le centre.

Nous vous remercions de lui réserver un bon accueil, de faire en sorte que votre boîte aux lettres soit visible et accessible, et de surveiller vos chiens.

En cas de non-distribution, merci de contacter le service au 02 96 64 34 29 - nous vous informons que le magazine municipal est disponible sur le site internet de la ville.



A effectuer dans les 3 mois qui suivent le 16^{ème} anniversaire

Toute personne (garçon ou fille) de nationalité française doit se faire recenser entre la date de ses 16 ans et la fin du 3^{ème} mois suivant. Cette démarche est **obligatoire**. Une attestation de recensement est délivrée lors de l'inscription. Cette pièce est nécessaire à la constitution des dossiers de candidature aux examens, aux concours et au permis de conduire.

Après avoir procédé au recensement, le jeune sera convoqué pour accomplir la journée défense et citoyenneté (JDC).

Permanences conseiller départemental

Jean-Marc Déjoué
2^e semestre :

Le mercredi de 11h à 12h en mairie :

15 octobre

19 novembre

10 décembre

Infos préfecture : Lutte contre l'Influenza aviaire

Suite à la découverte de plusieurs cadavres d'oiseaux sauvages dans le Morbihan, les autorités alertent sur la circulation du virus Influenza aviaire en Bretagne. Dans ce contexte, il est demandé aux détenteurs de volailles ou autres oiseaux captifs destinés à une utilisation personnelle de compléter un formulaire Cerfa permettant de recenser les volatiles sur le territoire. Ce document est valable à tout moment de l'année même si aucun foyer d'Influenza aviaire n'est déclaré dans le département.

Imprimé disponible à l'accueil de la mairie ou sur le site internet de la ville .



Etat Civil

Naissance

- COLLET Inès, le 19/07, 23 rue de la Boulaie.
- SOUSA DA CRUZ Jorgio, le 25/07, 21 rue de la Rochette.
- BURNOUF Arthur, le 26/07, 25 le Vicomte.
- GUEZET Lise et Raphaël, le 21/08, 96 le Bouillon.
- RIVOAL Victoire, le 23/08, 5 rue du Clos Maret.
- RICHARD Sophia, le 29/08, 19 rue du Centre.
- HOUZÉ LULBIN Bleuenn, le 02/09, 35 rue Joseph Hervé
- REYMOND Léo, le 03/09, 4 rue de La Bessière

Mariages

- Arnaud LE ROY, peintre certifieur réception, et Frédérique LAUDE, manager rayon fruits et légumes, 8 allée des Albatros.
- Julien DAGORN, courtier en prêt immobilier, et Nolwenn SOHIER, infirmière puéricultrice, 6 venelle de L'Horloge.
- David LAUBÉ, ingénieur, et Sarah LE MARECHAL, pâtissière, 71 quai Georges V (Le Havre).

- Jean-Marie LE ROUX, ouvrier agroalimentaire, et Julie SOURBES, conseillère de vente, 12 B rue du Haut Chemin.
- Lionel LEFORT, consultant indépendant, et Cindy COURANT, secrétaire médicale, 30 la Ville Folle.
- Nicolas RUELLAN, magnétiseur-guérisseur, et Delphine EDERN, infirmière, 15 rue de la Rochette.
- David DHAUSSY, agent de tri, et Carine LE MANCHEC, 3 rue Tristan Corbière.
- Mélinda HINAULT, cheffe d'entreprise, et Wilfrid LASBLEIZ, ingénieur du son, 12 Kerouzé (Bringolo)
- Kouassi KOUADIO, intérimaire, et Brou N'GORAN, auto-entrepreneur, 2 les Landes.
- Martial LEYZOUR, retraité, et Sylviane GOURAY, retraitée, 5 rue du Clos Georget.
- Adrien PUGNANT, responsable valorisation de l'énergie, et Mélanie THIBERGE, cheffe de projet approvisionnement durable, 6 la Ville Folle.
- Kévin COOMBES, responsable d'activité en chaudronnerie, et Morgane LE MINTIER, auxiliaire de puériculture, 9 rue du 8 Mai 1945.
- Ezilner FRANCK, conducteur routier international, et Widmerline BLANC, employée de commerce, 17 rue du Créac'h.
- Kevin PECOURT, serrurier-menuisier et Amélie SUDANT, accompagnant éducatif et social, 27 rue du Camp de Pérán.

Décès

- JOUBIN Philippe, 65 ans, le 03/07, 7 bis rue du Paradis.
- NICOLAS Thierry, 58 ans, le 03/07, 14 rue Antoine Mazier.
- PARDOEN Didier, 68 ans, le 08/07, 69 Hérupel.
- GOUÉDARD Jean, 72 ans, le 20/07, 20 rue de la Vallée.
- COLIN Gwénaëlle née LE POTIER, le 28/07, 45 ans, 5 bis rue des Lilas.
- LE BESCOND Marie née LE BRETON, 95 ans, le 01/08, 52 rue la Ville es Rieux.
- VISDELOUP Jean, 78 ans, le 06/08, 10 le Clos.
- BOINET Jean-Baptiste, 86 ans, le 06/08, 28 rue du Haut Chemin.
- GUÉRIN Christian, 78 ans, le 10/08, 6 rue du Challonge.
- TAILLARD André, 87 ans, le 11/08, 50 Le Heussard.
- TROQUIER Mickaël, 47 ans, le 23/08, 13 le Quartier d'en bas.
- COSSON Gérard, 81 ans, le 28/08, 7 rue de la Belle Issue.
- LAVIGNE Madeleine née REN, 99 ans, le 05/09, 10 rue Bel Orient.
- ETESSSE Madeleine née JOUANNY, 90 ans, le 12/09, 10 rue bel Orient.
- FRÉNET Lucien, 79 ans, le 15/09, 9 impasse du Haras.

Toussaint 2025

Merci de procéder à l'entretien de vos concessions avant la Toussaint.

SELON LE RÈGLEMENT MUNICIPAL DE LA POLICE DU CIMETIÈRE

Le concessionnaire ou ses ayants-droits doit ou doivent conserver la concession en bon état de propreté et d'entretien. Cela suppose la maintenance des tombes en état de propreté : nettoyage régulier des diverses souillures (terre, pluie, feuilles, fleurs mortes...). Il faut également veiller à la solidité de la sépulture et envisager des travaux en cas de faille de la dalle, si la stèle est brisée, si les joints d'étanchéité sont usés etc... Il revient donc aux concessionnaires ou à leurs familles de régulièrement faire le point sur l'état du monument funéraire. Ce point ne doit pas être négligé.

La ville entretient tous les espaces aménagés, les allées et les constructions dont elle est propriétaire (columbarium, jardin du souvenir, ...).

Jardin du Souvenir : Il est interdit de déposer des fleurs ou objets de toute nature sur les galets et les côtés du jardin du souvenir (vases, plaques, galets personnalisés, photos...). En cas de non-respect, ils seront retirés sans préavis. Cependant, il est toléré le jour de la cérémonie et durant les 15 jours suivants la pose de fleurs naturelles coupées sur les côtés. Passé ce délai, les agents municipaux enlèveront les fleurs. Les fleurs sur les côtés seront autorisées à la Toussaint.

Colombarium : Le dépôt des fleurs ou objets de toute nature (vases, plaques, photos...) est autorisé uniquement devant la case du colombarium et non sur les côtés ou au sol. En cas de non-respect, les agents municipaux procéderont à l'enlèvement de ces derniers.

Extraits du règlement municipal de la police du cimetière (article 19)

- >> **Les fleurs fanées** doivent être retirées régulièrement par les familles.
- >> **Les plantations en pots, jardinières ou en pleine terre** ne devront pas dépasser une hauteur de 0,80 m, et seront disposées sans aucune exception dans les limites du terrain concédé.
- >> **Les plantations d'arbres ou d'arbustes sont interdites.**
- >> **Il est formellement interdit de déposer** dans les allées ainsi que dans les passages dits « inter tombes » ou « inter concessions », les plantes, les fleurs fanées, les signes funéraires et couronnes détériorées ou tout autres retirés de sur les tombes ou monuments.
- >> **Les produits utilisés pour l'entretien des sépultures** doivent être conformes à la réglementation et respecter les règles anti-pollution en vigueur sur le territoire de la commune.



Horaires d'ouverture du cimetière

Du 2 novembre au 31 mars : de 8h30 à 18h

Du 1^{er} avril au 1^{er} novembre : de 8h30 à 20h

>> **En cas de concession non entretenue par la famille,** une mise en demeure sera adressée au concessionnaire ou à ses ayants droits pour procéder au nettoyage de la parcelle dans un délai de 15 jours. En cas d'absence de réaction, l'administration municipale se réserve le droit de faire tailler les arbustes qui déborderaient des limites de la sépulture. Elle pourra de même faire arracher les arbustes morts, dangereux ou gênants qui n'auraient pas été enlevés par les familles.

Renouvellement des concessions

Les concessions trentenaires établies en 1995 sont à renouveler avant la fin de cette année :

>> **Tarif des concessions établies ou renouvelées en 2025 :**

30 ans : 172,30 € / 15 ans : 86,30 €

>> **Tarif des concessions à l'espace « Columbarium »**

(cases 2 urnes) établies ou renouvelées en 2025 :

5 ans : 112 € / 10 ans : 223 €

20 ans : 335 € / 30 ans : 535 €

>> **Tarif des concessions à l'espace des cavurnes en 2025 :**

30 ans : 101,35 € / 15 ans : 50,70 €

Recherche d'une concession

En scannant le QR code ci-contre ou en vous rendant sur le site internet suivant : <https://cimetiere.gescime.com/pledran-cimetiere-22960>, vous pourrez accéder à de nombreuses informations sur le cimetière de Plédran, sans avoir à vous déplacer (emplacement d'une concession, plan du cimetière...). Vous y retrouvez également : le règlement du cimetière, les tarifs de l'année en cours, la liste des opérateurs funéraires, les démarches à effectuer en cas de décès ou encore l'affichage concernant l'actualité du cimetière.

Un plan d'affichage, avec la liste des concessions, est installé à l'entrée du cimetière. Le service Etat Civil/Cimetière reste votre disposition pour toute demande d'information .





Services Techniques

Les Brèves

Poursuite des travaux d'entretien sur le patrimoine communal (batiment, voirie, espaces verts).



■ Une salle de classe de l'école des Coteaux a été renouvée pendant les vacances d'été, ainsi que la salle d'accueil de la garderie.



■ Les terrains de football du site d'Horizon ont été préparés pour la reprise des championnats. Des travaux mécaniques de décompactage, sablage et regarnissage ont été réalisés sur les terrains.

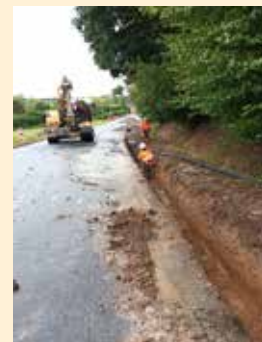
■ Tous les agents des services techniques ont été mis à contribution pour le bon déroulement des événements organisés sur la commune tel que le Tour de France, le feu d'artifice, la Guinguette, la Flèche plédranaise ou encore les journées du patrimoine.

Les travaux des entreprises



■ L'entreprise Colas a terminé l'aménagement de l'aire d'entrée de l'agglomération sur la rue des Lilas: des enrobés poncés ont été mis en œuvre et des potelets amovibles installés. Des jardinières, confectionnées par les agents des espaces verts, ont été mises en place.

■ L'entreprise Eiffage procède au remplacement de la conduite d'eau potable dans la rue de la Résistance. Ces travaux, ainsi que la rénovation du réseau d'eaux usées se poursuivront durant les vacances de la Toussaint.



■ L'entreprise Filmatec est intervenue sur les vitrages du groupe scolaire Letonturier pour la mise en place de films occultants afin d'être en réglementation avec le plan particulier de mise en sûreté (PPMS).



■ Le chantier de rénovation énergétique de l'école des Coteaux s'est poursuivi avec la mise en place de volets roulants et de centrales de traitement de l'air.



■ Dans le cadre du plan de gestion du bois, Alexandre Olléac, de l'entreprise Tanka de Plufur est intervenu courant septembre sur les parcelles situées à l'ouest du bois pour procéder à l'abattage et au déblaiement de troncs avec ses deux chevaux de trait breton, Espresso et Flux. Les chevaux traînent les troncs de faible diamètre, de 10 à 30 cm, jusqu'aux cloisonnements d'exploitation. Cette technique permet de préserver les sols dans ces bandes boisées.

Rappel sur la réglementation des panneaux d'affichage

• **le panneau d'affichage (situé route de Magenta)** est destiné à la communication des événements associatifs et municipaux sur des banderoles (dimensions maximums : 3 m x 0,80 m) : demande à effectuer au service vie associative (formulaire en mairie ou sur le site internet) précisant le motif et les dates d'installation et de retrait (limité à 15 jours pour permettre le roulement avec d'autres événements). Accrochage et retrait à effectuer par l'association, après autorisation, dans le respect des banderoles déjà présentes.

A savoir : toute banderole de nature à porter atteinte à l'ordre public, aux bonnes mœurs ou à l'incitation à la haine est prohibée, de même que les affichages à caractère commercial.

→ Les banderoles déposées en dehors de ce support dédié sont interdites et seront retirées par les services municipaux.

• **le panneau d'affichage lumineux (situé parking de l'ex-maison Gallèse)** diffuse des informations d'intérêt général liées à la vie de la commune afin d'éviter les affichages sauvages. Ce support est réservé aux annonces des services municipaux et des associations locales. Demande à effectuer via un formulaire en mairie ou à télécharger sur site internet de la ville.

La diffusion d'un message est d'environ 10 secondes pour permettre une bonne lisibilité, le panneau diffuse sans interruption le jour et est inactif la nuit.

Que faire des tailles de haies et petites branches ?

Vous en avez assez de remplir des sacs, charger la voiture et faire la queue à la déchèterie à chaque taille ? Bonne nouvelle : il existe des pratiques simples, naturelles et durables pour valoriser vos tailles de haies et branchages sans bouger de chez vous !

• **Le broyage maison : votre meilleur allié !**

Les tailles de haies et petits branchages peuvent être broyés avec une simple tondeuse : étalez-les sur la pelouse en couche fine et passez lentement la tondeuse dessus. Un broyeur de jardin permet également de réduire vos petites branches en copeaux parfaits pour :

→ Le paillage : étalez-les au pied de vos haies, massifs et potagers pour limiter les arrosages, bloquer les herbes

indésirables et nourrir le sol.

→ Le compost : mélangez-les avec des déchets de cuisine pour structurer votre compost et éviter qu'il ne se compacte.

→ Les allées naturelles : une belle allée de copeaux boisés, c'est esthétique et zéro boue en hiver !

• **Le tas de bois : un palace pour la biodiversité !**

Pourquoi ne pas laisser un petit tas de branches dans un coin du jardin ? Il deviendra un véritable hôtel à insectes,

hérissons, orvets, oiseaux et autres alliés du jardin. La nature vous dira merci, et vous verrez plus de coccinelles et moins de pucerons !

• **La haie sèche : rustique, utile et jolie !** Si vous avez un peu de place, vous pouvez créer une haie sèche : il suffit de planter deux rangées de piquets à 50 cm d'écart et de remplir l'espace avec vos branchages. C'est une clôture naturelle, parfaite pour délimiter une zone du jardin, tout en servant de refuge à la faune.



Cérémonie du 11 novembre

Commémoration de la fin des combats de
la Première Guerre Mondiale

**le mardi 11 novembre à 10h30
au monument aux Morts**

Rendez-vous à 10h en mairie

Les Plédranais(es) portant l'uniforme actuellement sont les bienvenus(es)



Le tout premier PLUi est entré en vigueur

Après des mois de concertation et d'échanges avec les communes, associations et habitants, le Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi) est applicable depuis le 15 septembre.

Le Plan local d'urbanisme intercommunal a été voté en Conseil d'Agglomération le 26 juin et est entré en vigueur le 15 septembre. Désormais, toutes les autorisations d'urbanisme délivrées le prennent en compte, même si les demandes ont été déposées avant le 15 septembre. Il se substitue à l'ensemble des documents d'urbanisme communaux et devient la référence unique pour tous les habitants de Saint-Brieuc Armor Agglomération.

Le PLUi fixe l'emplacement des futures zones constructibles, voiries et équipements publics. Il institue des protections (milieu naturel, patrimoine bâti...) et détermine les règles de construction à partir desquelles les actes et autorisations d'urbanisme (permis de construire, déclaration préalable, certificat d'urbanisme...) sont instruits.

Il définit quatre typologies de parcelles (zone U urbaine, zone A agricole, zone N naturelle et zone AU à urbaniser) auxquelles correspondent des règles différentes. Par exemple, pour des particuliers, il détermine les obligations en matière de places de stationnement, de hauteur des constructions, d'ouvertures de fenêtres ou encore de création de clôture.

Les règles du PLUi ont pour but de faire respecter plusieurs grands principes :

- > Développer l'habitat pour répondre aux besoins de la population tout en respectant les espaces naturels, agricoles et littoraux. Cela passe par la densification des zones urbaines en utilisant les espaces vides, en réhabilitant et utilisant des friches.
- > Renforcer les centralités (centres-villes et centres-bourgs) en évitant la création de nouvelles zones commerciales en périphérie et la construction de nouveaux commerces dans les zones existantes.
- > Densifier les zones d'activités et créer des espaces mutualisés afin de favoriser le développement économique et la création d'emplois tout en évitant l'étalement urbain.

La mairie reste le premier interlocuteur pour toutes questions d'urbanisme. Les demandes d'autorisations – déposées en mairie ou en ligne (lire ci-dessous) – seront étudiées par le service commun de l'agglomération (sauf pour Saint-Brieuc, Plérin et Ploufragan) qui émettront un avis, mais le maire de la commune concernée par la demande reste décisionnaire. Si le processus d'élaboration est long, le PLUi n'est pas figé. Il pourra faire l'objet d'évolutions pour adapter certaines dispositions, dans le respect de la réglementation et du SCOT. Il sera régulièrement mis à jour pour s'adapter aux nouveaux enjeux et aux aspirations des habitants et acteurs du territoire. Cette approche dynamique garantit que le PLUi restera pertinent et répondra aux besoins de tous.

Le PLUi est consultable sur le site Internet de la ville de Plédran : www.pledran.bzh, en mairie au service urbanisme (ouvert le matin, sur rdv l'après-midi) et sur le site Internet de Saint-Brieuc Armor Agglomération.

Pour connaître la typologie de votre parcelle, il suffit de consulter le géoportail de l'urbanisme : geoportail-urbanisme.gouv.fr.

Pensez au guichet numérique



Depuis septembre 2024, particuliers et professionnels (notaires, architectes, géomètres, maîtres d'œuvre...) peuvent déposer leurs demandes d'autorisation d'urbanisme (certificats d'urbanisme, déclaration préalable, permis de construire, d'aménager ou encore de démolir) et déclarations d'intention d'aliéner (DIA) en ligne. Ce guichet numérique, sécurisé et disponible 24h/24 et 7j/7, permet de simplifier les démarches, de faciliter les échanges, de suivre l'avancement de la demande et, pour certaines demandes, de faire des économies de recommandés.

L'adresse du guichet et les démarches d'inscription sont sur le site internet de l'Agglomération :

<http://gnau.megalis.bretagne.bzh/sbaa/gnau/#/>



02 96 64 30 30

PROGRAMMATION COMPLÈTE SUR :
www.horizonpledan.com
VENDREDI 17 OCTOBRE À 20H30**CONFÉRENCE CHANTÉE AVEC BRASSENS
ET SES SAISONS EN BRETAGNE**

Une auteure-conférencière, Michelle Brieuc et un chanteur-musicien, Lalo, livrent en paroles et en chansons leurs regards croisés sur la vie de Georges Brassens.

En fin de conférence, le public est invité à « Chant'Âger » : c'est Lalo qui joue, c'est le public qui chante des chansons de Brassens, bien sûr !



Crédit photo : Alain Baccelli

TARIFS E : DE 6 À 12€

Distribution : Laurent Peron dit Lalo, chanteur et guitariste et Michelle Brieuc, conférencière

Partenaires du spectacle : Bleu Pluriel, On S'en Parle Production
Diffusion : Marie Galon, On S'en Parle Production.**MERCREDI 29 OCTOBRE À 14H****FESTIVAL L'ŒIL VAGABOND :
CINÉMA JEUNE PUBLIC**

Projection de courts métrages originaux à découvrir en famille dès 5 ans.

TARIF : 4€

En partenariat avec l'union française du film pour l'enfance et la jeunesse (UFFEJ)
Plus d'infos sur www.oeilvagabond.net



Réalisation affiche : Hélène Ehrhardt

VENDREDI 21 NOVEMBRE À 20H30**STAND ALONE - PHILIPPE LELLOUCHE**

Seul en scène pour la première fois, retrouvez Philippe Lellouche dans un rapport intime avec le public. Un spectacle drôle et réconfortant de nostalgie heureuse où il partage avec autodérision ses souvenirs d'enfance, ses émois amoureux et bien sûr ses névroses. Après 15 ans de triomphe au théâtre, Philippe Lellouche propose un voyage dans le temps dans « Stand Alone ».

TARIF B : DE 6 À 26€

Distribution : Philippe Lellouche / Co-écriture : Arnaud Tarride
Régie technique : Mohammad Sadeghin / Régie plateau : Pascal Dousson
Production : K-WET Production



Crédit photo : David Delaplace

PRENEZ DATE**AGENDA****Octobre**

- > vendredi 17: Conférence Chantée Brassens
- > samedi 18: Braderie de jouets - Secours Populaire
- > dimanche 19: Octobre Rose - PAS
- > mercredi 29 : Festival L'oeil vagabond
- > vendredi 31: Halloween - Mosaik

Novembre

- > lundi 10: Raclette - CSP Foot
- > mardi 11: Commémoration du 11 novembre

- > samedi 15: Novembre bleu - Comité des fêtes
- > dimanche 16: Bal - Amitié Loisirs
- > vendredi 21: Stand Alone ! Philippe Lellouche
- > samedi 22: Une naissance, un arbre
- > samedi 22: Soirée 80's, 90's, 2000 - Amicale employés communaux
- > samedi 22 et dimanche 23: Festival de Théâtre - Azad et Cie
- > vendredi 28: Trophées Associatifs
- > samedi 29 et dimanche 30: Téléthon - PAS

Retour sur la célébration du bicentenaire de la naissance de Julien Tanguy

La célébration du bicentenaire de la naissance de Julien Tanguy, portée par la ville de Plédran, comprenant une exposition en plein air dédiée à ce personnage majeur du patrimoine national, sur un parcours de 2,5 km au cœur de la ville, a inclus plusieurs animations estivales gratuites :

→ **4 conférences** animées par Pierre Morin, arrière-petit-neveu de Julien Tanguy, se sont déroulées à la médiathèque dont une avec la participation complémentaire et exceptionnelle des éditions Citadelles & Mazenod, 1^{re} maison d'édition indépendante de livres d'art. Une conférence s'est également déroulée à l'Ehpad Bel Orient pour celles et ceux qui ne pouvaient bénéficier de l'évènement en plein air.



→ **4 ateliers couleurs** intergénérationnels animés par Aurélia Ravel pour apprendre à travailler les pigments de couleurs à la manière des impressionnistes, ont été proposés le samedi 29 juillet dans les locaux de l'association d'Arts Plastiques à Plédran, généreusement prêtés pour l'occasion.

→ **4 sorties avec les triporteurs** de l'association Les Vagabonneurs, les 28 et 29 juillet, ont permis aux résidents de l'Ehpad et à leurs familles de profiter de l'exposition en plein air et d'une visite guidée adaptée menée par Corinne Giaufret, commissaire d'exposition (20 personnes au total). Animations clôturées par d'agréables moments de convivialité autour de goûters, grâce à la directrice des lieux Audrey Lecerf et à la participation de Nathalie, animatrice.

→ **des visites guidées** d'une heure ont été proposées tous les dimanches jusqu'au 21 septembre depuis le point de départ de l'exposition. Des Plédranais.es, des résidents.es des communes limitrophes et de la région parisienne ont pu y participer.

Si vous n'avez pas encore découvert les 40 panneaux restituant la vie de Julien Tanguy, il est encore temps : l'exposition est prolongée jusqu'au 20 novembre.

>>> les aventures de Gwinver



GWINVER DECOUVRE LONDRES

Gwinver revient de 2 semaines de vacances en Angleterre avec un petit séjour à Londres ! Il a visité beaucoup de choses, dont Buckingham palace pour faire un petit coucou au roi Charles et le Tower Bridge !

C'est à vous !

Faites nous voyager avec Gwinver...
On attend vos photos.



Animations à l'EHPAD Bel Orient

Réussite pour la 3^e édition de la kermesse de l'EHPAD



La 3^e édition de la kermesse de l'EHPAD Bel Orient s'est déroulée dimanche 7 septembre dernier. Une journée rendue possible grâce à l'important investissement de plusieurs professionnels de l'EHPAD, bénévoles au sein

de l'association des sages (organisatrice de cette kermesse). Durant la journée, différents jeux pour tous les âges étaient proposés: structure gonflable, pêche à la ligne, enveloppes enfants et adultes, tombolas, etc. Une journée que les résidents ont fortement appréciée. Aussi, un grand merci à tous les professionnels qui se sont investis durant une année entière pour faire de cette journée de beaux souvenirs pour nos aînés.

Balade dans le bois

Plusieurs résidents de l'EHPAD ont profité du beau temps de l'arrière-saison pour prendre un petit bol d'air au bois de Plédran. L'occasion pour eux de rencontrer quelques boulistes et d'apprécier le début de l'automne.



Atchoum, une solution pour vos déplacements

Le CCAS est partenaire du dispositif «Atchoum» initié par le Centre inter-communal d'action sociale de l'agglomération, et financé par la Carsat Bretagne.

Atchoum est un service destiné à faciliter les déplacements des personnes non-véhiculées et isolées grâce à une plateforme de covoiturage solidaire.

Une solution conçue pour les territoires ruraux, dans le but de favoriser l'entraide générationnelle, tout en

réduisant l'impact économique et environnemental de nos déplacements. Le conducteur volontaire est indemnisé par le passager en fonction de la distance parcourue (simulation de trajet possible sur le site internet ou via le centre d'appels). Les usagers du service peuvent acheter des tickets mobilité au prix unitaire de 1,25€, auprès du CCAS de la mairie (carnet de 10 tickets à 12,50€) de préférence les lundis, mercredis et vendredis matin (possibilité d'achat par carte bancaire via le site

internet ou le centre d'appels). Il n'y a donc aucun échange d'argent entre passager et conducteur.

**Contact : www.atchoum.eu
0806 110 444
CCAS : 02 96 64 34 22**

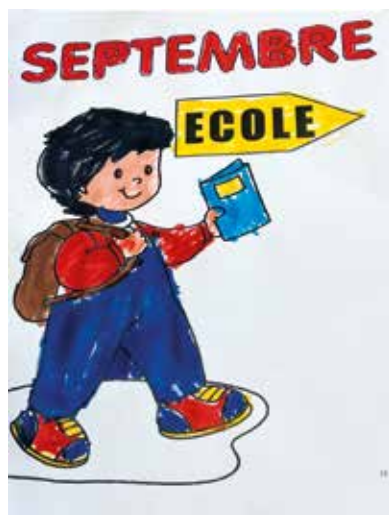


Journée apprentissage aux 1^{er} secours le 17 novembre



En partenariat avec le CCAS de Plédran, le CIAS Saint-Brieuc Armor Agglomération organise une formation 1^{er} secours à destination des plus de 60 ans le 17 novembre de 9h à 17h à la salle Louis Guilloux à Horizon. Menée par un pompier, cette formation aura pour but de sensibiliser aux gestes en cas d'étouffement, d'arrêt cardiaque, de malaise, de plaies ou d'hémorragie. Modalités d'inscription à venir.

Pour les inscriptions, merci de contacter le CCAS au 02 96 64 34 22.



C'est la rentrée !

Vendredi 5 septembre, Stéphane Briend, Maire, accompagné de Karine Quintin, adjointe en charge de l'enfance jeunesse et de la vie scolaire, et des membres de la commission vie scolaire, est allé à la rencontre des enfants scolarisés sur la commune et des équipes éducatives.

En cette rentrée 2025, 676 élèves sont répartis dans 32 classes (12 classes maternelles et 20 classes élémentaires).

Les élus présents ont rappelé la tenue du forum des associations qui se déroulait le lendemain, en valorisant les bienfaits du sport et de la culture. Karine Quintin a informé les élèves des classes de CM1 sur le CME, conseil municipal des enfants, en évoquant les élections à venir en octobre. Enfin, le Maire a rappelé la notion de respect vis à vis des enseignants et de l'ensemble du personnel, des camarades et du matériel.

Ecole privée Saint-Maurice

Directrice : **Stéphanie PIERRE**

TPS (1)/PS (21).....	21	Alicia LANDRY
MS	18	Stéphanie PIERRE et Bernadette PEDRONO
GS	19	Aurélie INGOAT
Total	58	
CP	28	Isabelle LE MAUX
CE1	19	Sarah HAMON
CE 2.....	23	Delphine HAMON
CM1.....	25	Marylin MELOU
CM2.....	27	Yvonne GOULLIER
Total	122	



TOTAL : 180
2024/2025 : 197

Ecole primaire des Coteaux

Directeur : **Christophe HIE - Décharge le jeudi**

TPS (1) / PS (9) / MS (17) ..	27	Gaëlle LALUCQUE
GS	14	Mélanie SAUGEOT
CP	17	Carole ROBREAU
CE1	12	Romain LEFOLLE
CE2(12) / CM1(9)	21	Fantine VENET
CM1 (8) / CM2 (13)	21	Christophe HIE



TOTAL : 112
2024/2025 : 107

Ecole élémentaire Maurice et Maria Letonturrier

Directrice : Virginie PECHA – déchargée

Classe bilingue

(CP-CM2).....	22	Florent LE GOUX
CP	24	Manuela VERRIEZ SOULAS
CP	23	Virginie DUMOULIN
CE1	19	Séverine GUENO
CE1	19	Elise MAHE
CE2	25	Annaïg LE GREZAUZE
CE2	24	Emmanuelle LEQUET ADAM
CM1	23	Céline ESPIE
CM1	23	Eugénie HELLO
CM2	26	Vincent PESTA
CM2	27	Axel PREVOST



TOTAL : 255

2024/2025 : 247

Ecole maternelle Maurice et Maria Letonturrier

Directrice : Catherine LE GUIET - Décharge le mardi

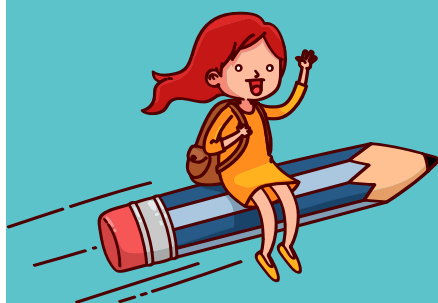
TPS/PS	18	Lucie BOUGEARD et Margaux LAMBOTIN
TPS/PS	17	Céline TEXIER
MS	19	Frédérique LEBLANC
MS	19	Catherine LE GUIET
GS	23	Sylvie LE GUELLEC
GS	23	Isabelle LE MEHAUTE
Bilingue (TPS-GS) ..	18	Camille LE DIOURON



TOTAL : 137

2024/2025 : 165

Pour contactez les écoles



Ecole primaire des Coteaux

Rue Roger Vercel • Tél. 02 96 42 23 90

Mail : ecole.0221077b@ac-rennes.fr

Ecole maternelle Maurice et Maria Letonturrier

Allée des Écoliers • Tél. 02 96 42 26 33

Mail : ecole.0221576u@ac-rennes.fr

Ecole élémentaire Maurice et Maria Letonturrier

Allée des Écoliers • Tél. 02 96 42 23 86

Mail : ecole.0220212L@ac-rennes.fr

Ecole privée Saint-Maurice

Allée des Écoliers • Tél. 02 96 42 24 89

Mail : ogec.saintmaurice@orange.fr

Hommage aux résistants et déportés Plédranais



Stéphane Briand, Maire, dévoile le pupitre avec les enfants du CME et les membres de l'assistance.

Dans le cadre des commémorations des 80 ans de la libération de la France et de l'Europe, la ville de Plédran continue d'honorer le devoir de mémoire.

Fin août, un espace mémoriel accessible, en hommage à nos résistants et déportés Plédranais a été inauguré: une allée de la résistance et de la déportation, ainsi qu'un pupitre à la mémoire des résistants et des déportés du 13 juin 1944.

Nombre de personnes, élus, Conseil Municipal Enfant, associations patriotiques, familles et amis, étaient présents pour se remémorer cette phrase: «la flamme de la résistance française ne doit pas s'éteindre et ne s'éteindra pas».

Merci à Jean François Hervé (membre des familles) et Yves Donjon (écrivain et historien), ainsi qu'au président de la Fondation pour la Mémoire de la Déportation (AFMD), Jimmy Tual, pour leurs contributions au travail de mémoire et de recherche .

Rénovation du lavoir communal et voisinade du Vicomte-Couélan à Plédran

À la suite de dégradations sur la structure des murs entourant le lavoir construit au début des années 50 par les frères Mathurin et François Morcet, habitants du village, une poignée de résidents s'est proposée de le remettre en état en sollicitant financièrement la municipalité de Plédran. Le lavoir était encore utilisé en 2015 par des lavandières locales. Ce projet s'est inscrit dans le budget participatif de la commune qui a subventionné l'achat de tous les matériaux nécessaires à sa réalisation. Maxime, Wilfried, Yves et Timéo s'y sont attelés sur un travail d'une quinzaine de journées. Les murs de soutènement ont été jointoyés, la descente a été améliorée et l'entourage du bassin nettoyé ainsi que la pose d'une rambarde de sécurité. Un joli petit endroit bucolique. Les travaux ont été réceptionnés par le Maire le samedi 28 juin à l'occasion de la voisinade du village qui a réuni plus d'une trentaine de personnes. Toutes nos félicitations à cette équipe et nos remerciements à la municipalité pour son investissement.



Repas des 60 ans

Retrouvailles le samedi 29 novembre 2025

RENDEZ-VOUS À 12h30 AU RESTAURANT « LE TEMPS D'UNE PAUSE ».

Repas 40 € tout compris

Inscription jusqu'au 15 novembre auprès de:

Olivier COLLIOU / 06 64 67 45 27 - Gilles DARCEL / 06 07 42 06 41 - Jean Michel THOMAS / 06 31 22 68 89
(merci de préciser si vous avez des allergies et intolérances alimentaires).



Programmation à venir

Inscriptions à Mosaïk, par téléphone ou par mail.

>>> **Mercredi 15 octobre: Repas partagé:** Repas concocté par la brigade de l'atelier cuisine.

Tarif invité: 7€/adulte et 4€/enfant. RDV à 12h30 à Mosaïk

>>> **Mercredi 22 octobre: Récréadays:** Parc d'animation intérieur pour toute la famille: châteaux gonflables, parcours, jeux en bois, etc.

Tarifs: 6€/enfant de 2 à 16 ans – 4€/adulte – RDV au Parc des expositions à Brézillet à 14h

>>> **Vendredi 24 octobre: Cinéma:** Découvrez le volet 2 de Kamelott et la suite des aventures du roi Arthur – 30 places.

Tarif: 3€ / personne – RDV à Cinéland en soirée (horaire à confirmer)

>>> **Mercredi 29 octobre: Atelier maquillage d'Halloween:** Rejoignez-nous pour un atelier terrifiant et créatif où vous apprendrez à réaliser des maquillages d'halloween: zombies, sorcières, squelettes et bien plus encore!

Atelier duo (grand) parent/enfant – 12 places – Gratuit – RDV à 14h à Mosaïk

Pôle Enfance et Famille

6, rue des Écoles - 22960 PLÉDRAN - 02 96 42 24 70

mosaik22@orange.fr - www.mosaikpledran.fr

Horaires d'ouverture :

- Lundi au jeudi : de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30.
- Vendredi : de 8h30 à 12h30.

Adhésion annuelle : 7 € par foyer.



Evènement dans les jardins familiaux de Plédran



Le samedi 15 novembre !

Durant la matinée, venez participer à la plantation d'un verger, découvrir l'univers de l'apiculture, troquer vos graines et plants ou bien encore apprendre à réparer votre matériel de jardinage.

3 associations de Plédran: Mosaïk, Ma Petite Forêt et les Locaux Loco's ainsi qu'un apiculteur, René Wallior, se réunissent pour vous proposer un temps convivial aux jardins !





Crédit photo : Gwénaél Courtin Photographie

Tour de France 2025 Retour en images



La ville de Plédran a vu le passage de la grande boucle pour la deuxième fois de son histoire le vendredi 11 juillet lors de la 7^e étape qui menait les coureurs de Saint-Malo (35) à Mur-de-Bretagne (22).

La côte de Magenta, qui s'était mise sur son 31 pour l'occasion, était noire de monde au moment du passage des coureurs et du sprint intermédiaire.

Le côté festif et populaire était aussi au rendez-vous tout au long de l'après-midi. En effet, écran géant, buvette, restauration rapide et animations ont gardé le public en haleine jusqu'à la fin de l'étape. Les jeunes agriculteurs avaient également confectionné un décor qui a fait le bonheur des petits et grands pour les photos souvenirs. Un grand Bravo au Comité des fêtes et ses bénévoles qui ont parfaitement assuré la sécurité des coureurs et animé le site de la côte de Magenta.

Remerciements également aux services techniques et la police municipale pour leur présence et la mise en place du matériel, ainsi qu'aux centres de loisirs qui avaient organisé des ateliers sur la place de la médiathèque.

Une journée en tous points réussie ! De quoi donner envie aux passionnés de la petite reine de recevoir à nouveau ce grand évènement sportif !

Guinguette au Château de Craffault Succès de la 4^e édition

Depuis sa création en 2022, la guinguette au château de Craffault n'avait jamais accueilli autant de monde. Le public venu des quatre coins de la commune et vacanciers s'étaient donnés rendez-vous pour cet évènement festif qui s'inscrit désormais dans le paysage des animations communales de fin d'été. La restauration rapide et la buvette tenues par l'APEL OGECE de l'école St-Maurice n'ont pas désempé. Le groupe Jaya a assuré l'intermède musical et le feu d'artifice tiré au-dessus du plan d'eau du château a clôturé de belle manière cet évènement champêtre. Un sincère remerciement à M. Dominique de Largentaye, propriétaire des lieux pour son accueil, l'organisation de l'exposition des véhicules anciens, les services culturels, techniques et la police municipale qui ont participé à la mise en place des structures et la sécurité du site.



Rendez-vous pris pour la 5^e édition en 2026 !

Fête de l'été à la Ville Jossot

Le 28 juin, la Ville Jossot a célébré sa traditionnelle fête de l'été, un rendez-vous incontournable qui perdure depuis près de 35 ans. Ce moment convivial a rassemblé une cinquantaine de participants venus partager un moment festif autour d'un savoureux rougail, sous le signe du soleil et de la bonne humeur.

Prochain moment fort dans le quartier : les festivités de Noël avec la visite du Père Noël qui viendra, comme chaque année, émerveiller petits et grands !



Fête des voisins Le Pavillon-Les Noals

Les villages du Pavillon et des Noals ont organisé la fête des voisins le samedi 30 août. Une quinzaine de personnes était réunie, au Pavillon, dans une ambiance festive et conviviale, journée agrémentée de jeux et de chansons. Un très bon moment partagé.



Journée d'amitié à la rue du Val

Samedi 6 septembre, une soixantaine de riverains de la rue du Val s'est rassemblée pour la 3^e édition d'une journée conviviale sous chapiteau. Pour cette journée de rencontre, ils étaient heureux de se retrouver sous un beau soleil.

Alain Ballay, président de l'association, s'est dit très satisfait de la réussite de cette journée, pleine d'échange et de convivialité entre voisins.



Repas du Comité de Quartier des Landes

Le 7 septembre, le comité de quartier des Landes qui regroupe les villages suivants : Les Landes, Launay-Juhel, le Tertre Colay, la Noé Récan, le Moulin de Craffault et les Tertres, organisait son traditionnel repas annuel à la salle Louis Guilloux préparé par le traiteur « Les Saveurs de Plédran ».

De nouveaux habitants ont pu ainsi découvrir la joie, la gaieté et la bonne humeur qui règne dans ce quartier. Merci à tous et à l'année prochaine.





Rentrée sous le signe de la bonne humeur autour d'un pique-nique partagé à l'étang de Saint-Carreuc pour les adhérents d'Ovigbé le dimanche 14 septembre. Les parrains et marraines présents ont eu la surprise de recevoir un courrier de leur filleul rapporté directement du Bénin par Omer, notre adhérent béninois.

C'est la rentrée pour Ovigbé

Les membres du bureau de l'association ont présenté les manifestations à venir :

→ **20 novembre** : Assemblée générale / salle Louis Guilloux à 19h

→ **6 et 7 décembre** : marché de Noël à Horizon : Omer a également ramené, dans ses bagages, de magnifiques tissus qui vont ensoleiller nos petites confections de Noël

→ **14 février 2026** : Dîner spectacle de la Saint-Valentin / salle des Coteaux (réservations possibles dès aujourd'hui)

→ **15 mars 2026** : kig ha farz à emporter

Nous continuons bien-sûr de collecter du matériel médical pour le centre de santé (fournitures pour soins courants, béquilles, attelles, minerves, fauteuils roulants, déambulateurs...mais aussi matériel de puériculture pour la future maternité), ainsi que du matériel scolaire.

Contact : 06 50 66 90 34 - Ovigbe@orange.fr

Ovigbé - la voix de l'enfant

Collecte de sang

Une collecte de sang organisée par l'Etablissement Français du Sang a eu lieu sur le site Horizon à Plédran le jeudi 10 juillet de 14h45 à 19h15 (nouveaux horaires).

59 rendez-vous honorés sur 74 créneaux disponibles, c'est un peu moins que la collecte précédente de mars pendant laquelle 65 personnes s'étaient présentées. A noter tout de même un point positif : sept nouveaux donneurs sont venus agrandir le nombre de Plédranais.es et autres qui viennent donner leur sang (environ 200 comptabilisés).

Patricia, Marie-Thérèse, Bernard et Jean-Marc, les bénévoles de l'ANSE, remercient vivement tous ceux qui ont contribué à sauver des vies, et invitent dès à présent les plédranais et autres à venir encore plus nombreux à la prochaine collecte de sang qui aura lieu le jeudi 30 octobre de 14h45 à 19h15 sur le site Horizon.



Inscriptions en ligne sur le site de l'EFS :
mon-rdv-dondesang@efs.sante.fr



Jean-Marc Geyer
président de l'ANSE
06 76 69 85 50
Jean-marc.geyer01@sfr.fr

Apprendre, jouer et partager, l'état d'esprit de l'Association Musicale de Plédran !



Les enseignements ont repris à l'Association Musicale de Plédran. Cette rentrée s'est traduite par une augmentation du nombre des élèves en séances d'éveil et de découverte musicale, animées les mercredis matin et jeudis soir par Ellie. Il n'est pas trop tard pour s'inscrire. Peut-être la relève musicale de demain.

L'atelier vocal était en sommeil depuis quelques années. C'est l'antichambre d'une chorale, il est dédié aux adultes désireux de se retrouver pour pratiquer le chant et progresser dans la technique vocale. Cet atelier aura lieu le lundi soir, sous les conseils de Cathy, il n'attend plus que vous !

D'une façon générale, les différents pupitres (piano, guitare, violon et violoncelle, batterie, et nouveauté 2025, un ensemble créatif, pour les enfants de plus de 8 ans) ont encore de la place ; si l'envie de pratiquer l'un de ces instruments vous prend, ou si vous nous avez ratés lors du forum, un seul numéro de téléphone : 06 88 04 13 20
Bonne année musicale à tous.

Mail : associationmusicale.pledran@orange.fr

Association Musicale de Plédran



Si consommer différemment vous préoccupe, alors rejoignez-nous !

Les Locaux Loco's ont soufflé leur première bougie à l'occasion du forum des associations le 6 septembre dernier.

Notre finalité est toujours de promouvoir, de développer et de structurer le maintien d'un lien social au niveau local. Nous travaillons pour favoriser et développer des actions en faveur des filières courtes de consommation et du réemploi.

D'ores et déjà, nous vous donnons rendez-vous le samedi 18 octobre, à partir de 10h, à la médiathèque, pour notre premier atelier participatif de réparation (petit électroménager...) et présenter le principe d'une marmite norvégienne.

Lors de nos rencontres, nous resterons à l'écoute des idées et des propositions que chacune et chacun pourront nous faire. Les Locaux Loco's participeront au festival Alimenterre, événement national qui se déroule en novembre (www.alimenterre.org). Nous vous invitons à une soirée-débat le 21 novembre dans les locaux de Mozaïk, avec la projection du film « On mange quoi ? » suivie d'un débat sur nos modes de consommation alimentaire, en présence « d'experts » de la question. Plus de précisions dans le prochain Plédranais !

Fin novembre, nous participerons également à la création d'un verger à caractère pédagogique, aux Jardins Partagés, sous l'initiative de Mozaïk. Nous en profiterons pour organiser un troc d'automne, de graines et de plantes, et un atelier « affutage des outils de jardinage ». La date sera prochainement fixée, nous vous en dirons plus là aussi dans le Plédranais de novembre !

Enfin mi-Décembre, un nouvel atelier sera proposé, dont la thématique s'ajustera aux attentes de nos adhérents ; les idées ne manquent pas, Furoshiki avec des matériels de récupération, mise en œuvre d'une lactofermentation de légumes, création de sa propre lessive liquide naturelle...

« A quoi sert une maison si vous n'avez pas de planète supportable pour l'installer ? » (Henri David Thoreau)

f Actus sur la page Facebook de Locaux Loco's

P.A.S. Plédran Association Solidarité

Plédr'en Rose
TOUS UNIS CONTRE LE CANCER

DIMANCHE 19 OCTOBRE 2025
SALLE HORIZON - PLÉDRAN

La Marche Rose
départ du site Horizon
Balade 8 km : départ 9h30
12 km : départ 9h
Inscription 8 € (casquette offerte)
☎ 06 62 74 81 73

Animations
de 9h à 13h
Ateliers de sensibilisation et de prévention du cancer du sein
Expositions
Restauration rapide et buvette sur place

Logos: Plédran Association Solidarité, Pledran, Les Pousse-Cailloux Plédran, LA LIGUE

DRESS CODE
DISCO / FLUO / GRUNGE / HIP HOP... OU VENEZ COMME VOUS ÊTES

SOIRÉE 80's 90's 2000's

SAMEDI 22 NOVEMBRE 2025
A PARTIR DE 19H
SALLE HORIZON PLEDAN
ANIMÉE PAR DJ GÉRARD LORANT LG2 ANIMATION

ENTREE ET MENU ADULTE - 16 €
CONSIGNE INCLUSE

- KIR
- ROUGAIL SAUCISSE - RIZ
- MOUSSE AU CHOCOLAT OU CRUMBLE POMME
- CAFÉ

ENTREE ET MENU ENFANT - 12 ANS - 8 €
CONSIGNE INCLUSE

- BOISSON SOFT
- ROUGAIL SAUCISSE - RIZ
- MOUSSE AU CHOCOLAT OU CRUMBLE POMME

VENTE DE TICKETS DANS LES BARS DE PLEDAN OU SUR HELLO ASSO FLASHEZ-MOI

Logo: Association des Entreprises Communales Ville de Plédran

RENSEIGNEMENTS : assoc-pledan@ymc.fr

Flèche Plédranaise 2025

Enorme succès sportif et populaire lors de la 42^e Flèche Plédranaise qui s'est déroulée dans des conditions météorologiques un peu particulières, digne des grandes classiques belges du début de saison.

En effet, la pluie, le vent et la fraîcheur se sont invités dans les tous derniers kilomètres de la course le dimanche 21 septembre dernier. Pas de quoi décourager le public venu en nombre tout au long de la célèbre côte de Magenta pour assister à la magnifique victoire sur le fil de Tom Gazeau (Guidon Machecoulais) devant son coéquipier Marius Retho et Sacha Coyot (Olympique Grande-Synthe U19 Formation). Un grand bravo au comité des fêtes et toute son équipe de bénévoles pour la parfaite organisation de cet événement, ainsi qu'à la police municipale et aux services techniques de la ville pour la mise à disposition du matériel et la préparation du site d'arrivée.

N'oublions pas non plus de remercier l'ensemble des partenaires, toujours fidèles à ce grand rendez-vous cycliste de septembre, une des plus belles épreuves cyclistes françaises.



L'arrivée victorieuse de Tom Gazeau (Guidon Machecoulais) devant son coéquipier Marius Retho

La 43^e édition qui est déjà sur les rails se déroulera le dimanche 20 septembre 2026 !

BRADERIE JOUETS

Samedi 18 octobre de 9h à 16h

6 rue des écoles
à Plédran



Organisée par le secours populaire



Courses hippiques

L'association des courses hippiques de la Baie de Saint-Brieuc organise chaque année une douzaine de réunions hippiques sous l'autorité de la Fédération Nationale des Courses Hippiques de l'Ouest. Créées par décret impérial le 31 août 1805 sous Napoléon, les courses se déroulent sur le territoire de Saint-Brieuc depuis cette date. Chaque année, une centaine de bénévoles se mobilise pour la réussite de ces journées sachant que l'hippodrome accueille les 3 disciplines: le trot le plat et l'obstacle.

Le 26 octobre prochain l'hippodrome de la Baie fêtera les 220 ans des courses sur Saint-Brieuc.

Au programme: réunion de courses mixtes (obstacles et trot), des animations pour petits et grands, la voiture autostar et une tombola avec plusieurs lots à gagner.

On vous attend nombreux pour cette belle fête.

Prenez date pour les prochains RDV à l'hippodrome:

- dimanche 26 octobre -> galop
- dimanche 9 novembre -> trot
- mardi 11 novembre -> trot
- vendredi 5 décembre -> trot (prémium)

TARTIFLETTE À EMPORTER



12 €
LE MENU

DESSERTS
MARIE
MORIN

Samedi 18 octobre 2025

SALLE HORIZON À PLEDRAN ENTRE 17H ET 20H

SUR RÉSERVATION
06.75.04.83.60

ORGANISÉ PAR HORIZON BUGGY

APEL/OGEC Saint-Maurice

Ça s'est passé !

Les associations APEL-OGEC de l'école ont organisé un concert de fin d'année pour dire "au revoir" à la maternelle, les travaux d'extension sur le site du haut étant achevés. C'est une agréable soirée d'adieu qui s'est déroulée, avec une belle participation des actuels et anciens parents d'élèves et de l'équipe de l'école. Le concert mené par le groupe Kost a embarqué le public.



Les associations étaient également présentes pour la buvette restauration de la Guinguette de Craffault, événement organisé par la Mairie. Le public a largement répondu présent pour cette nouvelle édition.



Pré-rentrée et découverte de la nouvelle maternelle

Les associations étaient présentes pour accueillir, avec l'équipe pédagogique de l'école, les parents d'élèves lors de la pré-rentrée le jeudi 28 août. Les maternelles, mais pas que, ont apprécié de découvrir le nouveau bâtiment, conçu et adapté pour les plus petits et les enseignants, avec notamment une salle de motricité à destination de toutes les classes.

La rentrée des associations

Pour cette nouvelle rentrée, c'est toujours très motivés que les parents bénévoles de l'APEL-OGEC Saint-Maurice travaillent sur les projets et ventes à venir: spectacle de Noël le 13 décembre, galettes des rois, repas annuel le 31 janvier et nouveauté ... repas cabaret le 4 avril. Mais aussi les réunions des mardis soir et les matinées travaux du samedi matin, toujours dans la bonne humeur !

Bref plein de projets à suivre sur :

[ecole.saint.maurice.pledran](https://www.facebook.com/ecole.saint.maurice.pledran)

PLEDRAN

NOVEMBRE BLEU

10^{ÈME} ÉDITION

MOV IN BREITH

LE SPORT CONTRE LES CANCERS MASCULINS !

SITE HORIZON

À PARTIR DE 9H

MARCHONS, ROULONS, COURONS, DANSONS !

INFORMATIONS AU 06 61 58 82 71

100% DES BÉNÉVOLES

SAMEDI 15 NOVEMBRE

ORGANISATION : COMITÉ DES FÊTES DE PLEDAN

LES CHASSEURS Pédibrevetés

AFU

PLEDRAN

LES POUSSES GALLIQUES

ASSOCIATION FRANÇAISE D'UROLOGIE - POUR L'AMOR - 10€ ET 1 BOISSON OFFRTE

ROULONS ...

09H00 - VTT (40 KMS)
09H10 - VTT GRAVEL (40 KMS)
09H30 - VELO ROUTE (70 KMS)
10H30 - VELO ROUTE (45 KMS)

INFORMATIONS
06 61 58 82 71 - monique.landin@orange.fr

MARCHONS ...

09H45 - MARCHÉ BLEU (8 KMS)

INFORMATIONS
06 62 74 61 73 - letray.adie@outlook.fr

COURONS ...

15H00 - TRAIL DÉCOUVERTE (12 KMS)
INDIVIDUEL OU PAR ÉQUIPE DE 4

INFORMATIONS
06 61 58 82 71 - monique.landin@orange.fr

CONFÉRENCE

DE 13H30 À 14H30
SALLE HORIZON

PROFESSEUR ROMAIN MATHIEU
CHIRURGIEN UROLOGUE
CHU DE RENNES

RESTAURATION

ET BUVERIE
À PARTIR DE 12H00

INFORMATIONS ET INSCRIPTIONS

SAMEDI 8 NOVEMBRE
9H/12H ET 14H/17H
MAISON DES ASSOCIATIONS

DÎNER-CONCERT

À PARTIR DE 20H
30€ (HORS BOISSONS)

INFORMATIONS
06 61 58 82 71 - monique.landin@orange.fr

■ ECOLE DES COTEAUX

Des athlètes en herbe aux Coteaux

Après plusieurs séances d'entraînement à l'école, les élèves de CP se sont livrés à des épreuves d'athlétisme, lors d'une rencontre sportive qui s'est déroulée au stade Hélène Boucher le 26 juin. Les jeunes athlètes ont enchaîné lancer d'anneaux, de vortex et de balle, saut en longueur et triple bond ainsi que course de vitesse, de haies et course longue de 800 m. De plus, un atelier handisport était inclus dans ce programme très complet. Cette journée organisée par l'USEP (union sportive de l'enseignement du premier degré) a rassemblé plusieurs écoles de Saint-Brieuc et des environs qui se sont affrontées en fin de journée au cours d'une course de relais. Une rencontre sportive sous le signe du dépassement de soi, du respect et mais aussi du plaisir. Un grand merci aux organisateurs !



A la découverte des abeilles

Jeudi 26 juin, les élèves de la classe de CE2-CM1 sont allés à la ferme de la Ville Oger afin de découvrir la vie et le rôle des abeilles. Au programme, découverte des outils de l'apiculteur, observation d'une ruche en activité, découverte des sept métiers des abeilles et dégustation de miel. Les élèves ont apprécié ce moment, certains ont même réussi à dépasser leur première appréhension !



Sortie de fin d'année

Vendredi 27 juin, les classes de CP et de CE2-CM1 sont allés au château de la Roche Jagu pour leur sortie de fin d'année. Les CP ont découvert l'intérieur du château tandis que les CE2-CM1 se sont penchés sur la faune du parc. Ces animations intervenaient en complément d'une première visite des animateurs au sein de l'école, au mois de novembre 2024. Les élèves ont ensuite pique-niqué dans le parc avant de continuer leur exploration l'après-midi : estuaire du Trieux, oasis, jardins... Les élèves étaient ravis !



La classe orchestre a repris à l'école des Coteaux !

Les élèves de deuxième et troisième années (CM1-CM2) ont retrouvé leurs instruments et leurs professeurs tandis que les élèves de première année (CE2) ont eu la joie de découvrir pour la première fois leurs instruments ainsi que leurs professeurs de musique ! C'est reparti pour une nouvelle année musicale à l'école des Coteaux. Ils joueront à la salle Horizon avec le trio Kennedy le 10 mars 2026.

■ ECOLE MAURICE ET MARIA LETONTURIER

Nettoyons la nature !

Dans le cadre de la journée mondiale du nettoyage de la nature, les élèves de l'école maternelle sont allés se promener autour de l'école et ont pu observer que de nombreux déchets n'étaient pas à leur place.



Munis de gants, ils ont ramassé beaucoup de déchets qu'ils ont ensuite triés une fois revenus en classe. Les enfants ont trouvé du verre, du papier, du métal, beaucoup de plastique, beaucoup de mégots et même une tétine !

Cette action s'est déroulée le vendredi 19 septembre en collaboration avec l'association « Ma petite forêt » et a permis aux élèves de poursuivre le travail sur le développement durable commencé l'an dernier.



■ ECOLE SAINT-MAURICE

C'est la rentrée !!

Première rentrée pour le nouveau bâtiment de l'école.

Après l'aménagement des lieux pendant les vacances par l'équipe enseignante et les parents bénévoles, les TPS-PS et MS ont fait leur rentrée dans les nouveaux locaux pour le plus grand plaisir de tous.



Messe de rentrée

Les enfants de l'école ont été accueillis à l'église Saint-Pierre et Saint-Paul de Plédran pour la traditionnelle messe de rentrée. Après la célébration et les chants largement suivis par les enfants, ils ont pu bénir leur cartable.



Préparation de la matinée sportive

Depuis la rentrée, chaque classe de l'école se prépare pour une matinée sportive. Les équipes seront formées d'élèves de la MS au CM2, afin de passer un beau moment tous ensemble.



Jeux d'adresse en CP

Pour cette rentrée, les CP ont profité de jeux d'adresse en extérieur. L'occasion de travailler en équipe, en dehors de la classe.



Le mot de la Minorité

L'heure de vérité

Alors que les prochaines élections municipales approchent à grands pas, il est temps pour chacune et chacun d'entre nous de faire le point sur la situation de notre commune. Depuis plusieurs années, nous assistons à une dérive préoccupante dans la manière dont elle est gérée. Manque de transparence, décisions arbitraires, absence de dialogue avec les citoyens : il devient urgent de tirer la sonnette d'alarme et d'ouvrir les yeux.

L'un des aspects les plus marquants de cette gestion réside dans l'utilisation contestable des finances publiques. Tandis que des projets structurants sont sans cesse repoussés (salle omnisports, maison médicale), les dépenses conséquentes pour des fêtes, cérémonies et événements ponctuels se multiplient. Certes, il est légitime que la ville soit animée, mais le déséquilibre budgétaire entre ce qui est festif et ce qui est utile pose question. Ces choix de dépenses

témoignent d'un profond décalage avec les préoccupations des habitants dont les besoins dans de nombreux domaines sont criants (logement, santé, voirie, environnement, associatif ...)

Par ailleurs, lorsque des décisions sont prises, elles le sont souvent sans concertation, dans une opacité qui nuit à la démocratie locale. Les commissions municipales, qui devraient être des lieux de débat, de réflexion collective et d'expression citoyenne, sont pour une grande majorité de simples chambres d'informations où les orientations ne sont dictées que par quelques-uns. Ce fonctionnement, qui exclut toute voix divergente, est non seulement inefficace, mais dangereux pour notre vie démocratique. Une commune ne se dirige pas comme une entreprise privée. Elle se construit avec ses habitants, dans un esprit de dialogue, de respect et de co-construction. Ce n'est pas en verrouillant les débats ou en communi-

quant à sens unique qu'on fait avancer une collectivité. C'est en écoutant, en consultant, en associant chacun aux décisions importantes.

Les prochaines municipales représenteront donc bien plus qu'un simple changement d'équipe. Elles seront un moment de vérité, une occasion de choisir une autre voie pour Plédran : une voie plus juste, plus transparente, plus participative. Une où les priorités seront définies ensemble, où chaque euro dépensé le sera avec discernement et au service de l'intérêt général. Une voie où la démocratie locale ne sera pas un mot vide, mais une réalité.

Il appartient désormais à chacun de s'informer, débattre, s'engager. Votre avenir dépend des choix que nous ferons collectivement. Ne laissons pas passer cette chance de redonner du sens à l'action publique et de remettre les habitants au cœur de la vie municipale.

>>> vie économique

Qui suis-je ?

Amélie Grondin, conseillère financière et masseuse.

Ma solide expérience dans le domaine financier et dans le conseil client m'a permis d'obtenir une expertise dans ce domaine. Passionnée par le bien-être et la relaxation, j'ai décidé de passer le cap en effectuant une formation qualifiante.

Mon activité de masseuse montre ma sensibilité et le désir d'accompagner les autres à se sentir mieux dans leurs corps et leur esprit. J'ai cette capacité à jongler entre mes deux compétences techniques et humaines. Je m'adapte à vous offrir une expérience personnalisée à votre domicile.

Je vous propose : massage découverte, massage californien, massage Lomi-Lomi. En me choisissant, vous optez pour un moment de détente unique, où chaque massage est une invitation à prendre soin de soi.



Contacts : 06 61 71 32 38
unmomentsuspendu.fr
Instagram : un_moment_suspendu

Petite annonce



■ Pépinière Guyomar (proche Hippodrome). Liquidation du stock de plants (cause retraite), 1^{er} arrivé, 1^{er} servi.

Téléphone : 07 68 28 92 87

**JE VEUX GUÉRIR,
C'EST QUAND
MON TOUR ?**

AVEC VOUS, NOUS FAISONS BOUGER LES LIGNES

Faites un don

telethon.fr
3637 service
gratuit
+ prix appel

Du 28 au 30 novembre à Plédran

Programme détaillé sur le plédranais de novembre